



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée

Question écrite n° 116464

Texte de la question

M. Jean Launay appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur les conséquences en termes de santé publique des essais nucléaires français. À ce jour, et contrairement aux réponses du ministre délégué aux anciens combattants à nos précédentes interrogations, il semble que l'ouvrage réalisé par le ministère de la défense et le CEA sur l'ensemble des essais nucléaires français dans le Pacifique et leurs conséquences n'a toujours pas été diffusé, alors que ce document devait aboutir et être publié à l'automne 2006. De plus, le comité de liaison pour la coordination du suivi sanitaire des essais nucléaires français (CESSN) devait adresser ses premières recommandations au gouvernement français d'ici à la fin de l'année en cours, recommandations non encore communiquées. Demander, également, aux anciens militaires d'apporter la preuve des conséquences de ces essais nucléaires dans le Pacifique et au Sahara est considéré par ces personnes comme une insulte qu'ils ne peuvent accepter. En conséquence, il lui demande quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour que l'ouvrage du ministère de la défense et du CEA et les recommandations du CESSN soient connues le plus rapidement possible.

Données clés

Auteur : [M. Jean Launay](#)

Circonscription : Lot (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116464

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2007, page 699